

Plan de zones - Dangers naturels

MEMBRURATION OFFICIELLE	
ETABLÍ ET ENVIJNÉ AVEC LES DONNÉES DE LA MEMBRURATION OFFICIELLE DU	
16 DÉCEMBRE 2024	
AUTORITÉ COMMUNALE	
DÉPÔT PUBLIC	DU AU
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE COMMUNALE LE	
AU NOM DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE	LE PRÉSIDENT LA SECRÉTAIRE
.....	
LA SECRÉTAIRE COMMUNALE SOUSSEIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI DESSUS	
MOYFACQ, LOU	SIGNATURE TIMBRE
.....	
AUTORITÉ CANTONALE	
EXAMEN PRÉALABLE DU	
18 NOVEMBRE 2024	
APPROUVÉ PAR DÉCISION DU	
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, SECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHÈFRE DE SECTION	
SIGNATURE TIMBRE	

 FOND Périmètre de danger naturel

- SECTEURS DE DANGERS NATUREL**
- Secteur de danger faible
 - Secteur d'indication de dangers
 - Aucun danger connu
 - Danger d'effondrement
 - Limite communale

Echelle 1:5'000 Plan n° 227056-83-12G

Version	Date	Prod.	CP	Appc.	Format
base	18.04.2024	SDG	MAO	-	2'000 x 800
F	30.06.2025	SDG	MAO	-	2'000 x 800
G	27.10.2025	SDG	MAO	-	2'000 x 800

FAB Gruppe SA
T +41 58 220 30 00
www.nub.ch

1:35'000

